



MALADIES MYCOSIQUES

Projet de résolution présenté par les délégations de la Belgique,
de la France, de la Tunisie et du Zaïre

La Vingt-Huitième Assemblée mondiale de la Santé,

Ayant examiné le budget programme présenté par le Directeur général pour les exercices financiers 1976 et 1977;

Notant avec satisfaction l'importance accordée par ce budget programme à la lutte contre les maladies transmissibles en général;

Considérant que les infections mycosiques superficielles et profondes sont extrêmement répandues aussi bien dans les pays industrialisés que dans les pays en voie de développement, et qu'elles constituent un problème médical et social important,

1. INVITE les autorités sanitaires des Etats Membres à accorder aux infections mycosiques l'attention que justifient leur prévalence et leur importance médicale et sociale, et
2. PRIE le Directeur général de prévoir dans les programmes de l'Organisation une assistance aux études épidémiologiques relatives aux infections mycosiques superficielles et profondes et de fournir aux Etats Membres les conseils techniques appropriés pour les combattre.

* * *

